

TRANSLITTÉRER EN CARACTÈRES LATINS

Transcrire des mots étrangers (noms propres le plus souvent) d'un autre alphabet dans le nôtre : problème terrible, et pour tout dire, vrai sac de nœuds. En lisant les quelques états des lieux qui suivent, on verra que dans toutes les langues, la confusion est extrême et les solutions satisfaisantes introuvables. Plusieurs systèmes se faisant concurrence, faut-il adopter le plus répandu pour tenter de l'imposer ? Ou au contraire, accepter la diversité, la cultiver, au point parfois d'inventer ses propres règles ? Doit-on, pour son usage personnel, appliquer toujours les mêmes, ou les adapter en fonction du texte ? Le traducteur travaille là plus que jamais dans le bricolage et le faute de mieux. Mais gardons le moral : la translittération, cette cruelle épreuve (pour les mots autant que pour nous !), ce résumé de nos misères, est aussi l'occasion, pour le translittérateur, de déployer toutes ses ruses.

Dans ce numéro, Richard Jacquemond, Hélène Henry et Michel Volkovitch analysent les différents systèmes de translittération de l'arabe, du russe et du grec. Nous espérons compléter ce dossier avec d'autres langues dès le prochain numéro.

Michel Volkovitch

Salade grecque

La transcription des mots grecs en français s'est toujours effectuée dans l'anarchie la plus totale. En l'absence d'instructions officielles, chaque traducteur bricole son propre système, plus ou moins raisonné, plus ou moins cohérent. Ces systèmes se répartissent entre deux grandes tendances opposées.

La première, qui a longtemps prévalu et résiste encore, est de retranscrire la forme *écrite* du mot, en privilégiant l'orthographe aux dépens de la phonétique. C'est là une survivance d'époques plus livresques, et plus ethnocentriques, où la prononciation importait peu, où l'on francisait les langues étrangères en toute bonne conscience. À cela s'ajoute l'influence des hellénistes classiques, pour qui le grec est d'abord une langue morte et donc muette.

La seconde approche, plus récente, consiste à tâcher de reproduire la *sonorité* des mots. Elle postule que le grec est une langue vivante, et qu'en prose comme en poésie la musique des mots joue un rôle majeur. Signe d'un temps où l'étranger se rapproche, où l'on s'attache à mieux l'écouter, cette démarche-là réunit les esprits curieux, les amoureux des langues, des mots, de leur chair sonore ; elle peut aussi être dictée par des considérations pratiques – les cartes routières Michelin, notamment, ont adopté une transcription phonétique, permettant de prononcer correctement les noms de lieux et de les reconnaître à l'audition.

Un élément-clef : l'accent tonique. Le traducteur traditionnel l'ignore ; il écrira froidement « Maria », qui se prononcera MariA, en pesant sur la dernière syllabe – ce qui est non seulement faux, mais lourd et moche. Un accent sur le i : Marià, rétablira (pour les lecteurs qui ont des oreilles) l'original dans sa légèreté souple.

Avec les consonnes, tout se complique. Certaines d'entre elles, sans équivalent français, sont un cauchemar pour le transcripateur. Le nom d'un grand écrivain grec se trouve actuellement rendu d'au moins cinq façons différentes : Chatzis, Khatzis, Khadzis, Hatzis, Hadzis. La première lettre se prononce [kh] comme dans l'allemand « doch », et le t intérieur, adouci par le z qui suit, devient [d]. Le « ch » ici est donc inexact et ridicule ; le « kh » plus précis, mais trop violemment guttural ; le « h », un peu trop discret, semble un moindre mal.

Une telle diversité a de quoi choquer. Faut-il créer une commission des sages qui imposerait son propre système à tous ? Les dieux nous en gardent ! D'abord, qui nous assure que les « sages » en question le seraient vraiment ? Qu'ils sauraient d'une part se libérer d'un passé pesant, et résister d'autre part aux pressions mondialisantes ? S'aligner sur un éventuel système international unifié serait la pire catastrophe : les lettres étant prononcées dans chaque langue différemment, toute règle de transcription n'est adaptée qu'à sa propre langue.

Et puis cette absence de normes, si gênante soit-elle, présente un avantage sur le plan stylistique au moins : elle permet de moduler la transcription en fonction des circonstances. L'équivalent grec du prénom Marc peut se transcrire, selon le caractère du personnage ou le climat du livre, soit Mârcos (plus italien, plus doux), soit Mârkos (plus rude et balkanique). On peut même carrément changer de système : dans un pièce de théâtre fort peu réaliste, très violente et trash sur les bords, il m'a semblé qu'une prononciation française des noms grecs, avec sa lourdeur brutale, sa laideur, serait la bienvenue pour s'éloigner du réel et corser l'ambiance un peu plus.

Tout cela suppose, évidemment, que le traducteur soit libre de ses choix, lui qui trop souvent se retrouve devant le fait accompli. Je voulais nommer l'un de mes auteurs « Himonas » ; il m'a imposé « Cheimonas », suivant la graphie originale ; les Français l'ont appelé « Chéimonasse », bien fait pour lui, bien fait pour moi, j'aurais dû me battre avec plus d'énergie. Aujourd'hui je traduis son fils, qui a choisi comme nom « Chimonas », léger progrès ; patience, patience, un jour je traduirai le petit-fils...

Mais quel que soit le système choisi, n'oublions pas notre lecteur. Respectons-le assez pour l'informer de nos choix. Pour ma part, j'ai soin d'inclure dans chacune de mes traductions, avant le texte, une petite note explicative. En espérant que l'évolution des mentalités – plutôt pousive dans le domaine grec – la rendra inutile un jour.